

Conditions de l'offre parrainage Sublime

L'offre parrainage est réservée aux clients Sublime ayant acheté au moins un produit lors de l'année en cours.

Il suffit d'indiquer le nom, le prénom et l'adresse mail de votre filleul en cliquant sur le bouton «**J'EN PROFITE**», ou de compléter le formulaire de parrainage en boutique.

Vous pouvez parrainer **jusqu'à 50 filleuls**. Un même filleul ne peut être parrainé qu'une seule fois. Vous ne pouvez pas parrainer des personnes déjà clientes ou inscrites à la newsletter de Sublime.

Un e-mail contenant un code promotionnel personnel «**Une étoile en soie offerte pour tout achat d'un montant minimum de 100 euros**» est adressé à votre «filleul» lui permettant d'en bénéficier dès sa première visite au Showroom Sublime.

Dès le premier passage en caisse de votre filleul, votre compte fidélité Sublime sera automatiquement crédité de **30.000 points bonus**, et si vous n'avez pas souscrit au programme de fidélité Sublime's VIP, vous recevrez par mail un code promotionnel personnel «**30€ de bon d'achat à valoir lors de votre prochain achat chez Sublime**».

Les codes promotionnels du parrain et du filleul sont valables pour une durée de 12 mois maximum à compter de la date d'envoi, ils sont strictement personnels. Les bons d'achat sont non transférables, et utilisables en une seule fois. Ils ne peuvent faire l'objet d'aucune contrepartie en espèces.

Sublime se réserve le droit d'annuler le parrainage si elle constate des irrégularités, par exemple une personne se parraine elle-même au moyen d'une autre adresse mail.